

Contribution à la révision du PMI'E2

Contexte socio-économique

SYNTHÈSE

La métropole de Lyon est un territoire qui crée de la richesse et de l'emploi et qui connaît un fort rebond économique après une année 2020 marquée par la crise sanitaire. Mais c'est aussi un territoire où les inégalités restent fortes, entre les communes et entre les quartiers.

L'augmentation du nombre d'emplois, très nette depuis cinq ans, se concentre dans le centre et sur un axe est-ouest au sein de la métropole. Elle atteint 9 %, ce qui situe la métropole de Lyon légèrement au-dessus de la métropole de Toulouse et un peu en deçà des métropoles de Nantes et Bordeaux. Cette hausse de l'emploi n'est pas suffisante pour faire reculer durablement le nombre de chômeurs et la part des demandeurs d'emploi dans la population active reste élevée. La question de l'adéquation entre offre et demande d'emploi est un enjeu fort, dans un contexte de difficultés de recrutement pour les entreprises.

Les inégalités de niveaux de vie sont très marquées au sein de la métropole. Quelques territoires accueillent une grande partie des habitants en situation de précarité voire de pauvreté. La croissance du chômage de longue durée ou celle du nombre d'allocataires du RSA depuis cinq ans sont autant d'enjeux à l'échelle de la métropole de Lyon.

Une croissance de l'emploi en cinq ans malgré la crise sanitaire

598 920

emplois salariés privés en 2020

+9 %
en cinq ans

28 920

créations d'entreprise en 2020, dont

69 %
micro-entreprises

Des créations d'emplois dynamiques depuis cinq ans

La métropole de Lyon fait preuve d'un fort dynamisme économique depuis 2015, qui rejaillit sur la création d'emplois. La crise sanitaire en 2020 marque une parenthèse, avec un recul d'activité dans de nombreux secteurs et une baisse temporaire des effectifs salariés. L'année 2021 confirme un fort rebond de l'activité économique, qui se traduit par la reprise vigoureuse des créations d'emplois mais aussi par des difficultés de recrutement qui touchent désormais de nombreux secteurs.

Les créations d'entreprise connaissent le même dynamisme, notamment les micro-entreprises qui représentent près de 70 % des créations.

Une croissance tirée par les services aux entreprises

Entre fin 2015 et fin 2020, les effectifs salariés privés ont progressé de 9 % dans la métropole de Lyon, pour atteindre 598 920 emplois. Les services aux entreprises accueillent deux emplois sur cinq et sont en fort développement, notamment dans le numérique ou l'ingénierie : le nombre d'emplois y progresse de 15 % en cinq ans, soit 30 600 emplois supplémentaires. Les effectifs du BTP sont égale-

ment en hausse importante (+16 %), ceux de l'industrie sont stables.

Une tendance que l'on retrouve dans d'autres métropoles

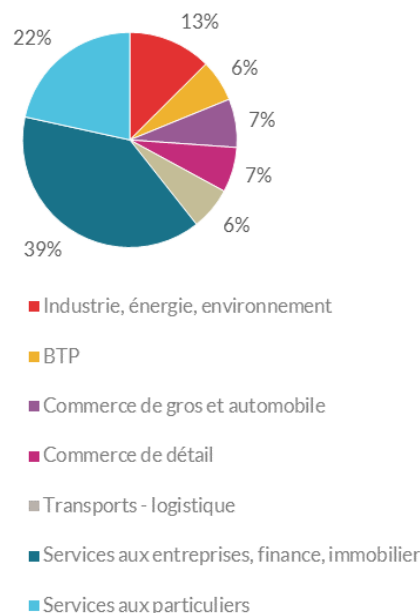
La dynamique de création d'emplois se retrouve dans de nombreuses métropoles en France, en particulier à Nantes et à Bordeaux (+12 % en cinq ans), qui profitent également de l'essor des services aux entreprises et notamment du numérique. Au niveau national, la progression de l'emploi est plus mesurée : +4 % en cinq ans.

Un emploi sur dix dans l'économie sociale

Dans la métropole de Lyon comme au niveau national, un emploi sur dix appartient à l'économie sociale, dont 80 % au sein d'une association. L'économie sociale est plus féminisée que le reste de l'économie : deux tiers des salariés y sont des femmes, contre seulement la moitié ailleurs.

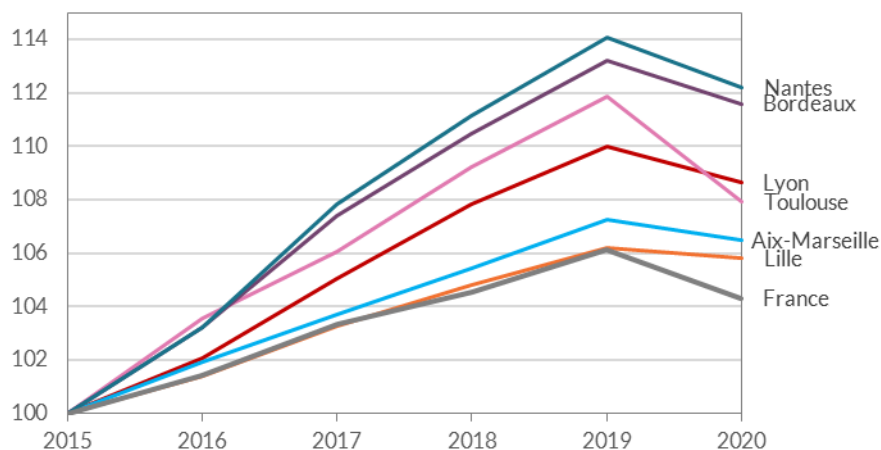
Répartition des emplois salariés privés par grands secteurs

Source : Urssaf 31.12.2020—périmètre : métropole de Lyon



Evolution du nombre d'emplois salariés privés entre 2015 et 2020

Source : Urssaf au 31.12.—base 100 en 2015—périmètres : métropoles désignées par leur ville-centre



Des trajectoires économiques différenciées

+25 560

emplois à Lyon en 5 ans

Plus de la moitié de la croissance d'emplois métropolitaine portée par Lyon

L'axe Est-Centre-Ouest, axe principal de la création d'emplois métropolitaine

Les Conférences territoriales des maires (CTM) de Lyon et Villeurbanne, de l'est (Porte des Alpes et Rhône Amont) et de l'ouest (Ouest nord et Val d'Yzeron) ont capté 90 % de la croissance d'emplois métropolitaine de ces 5 dernières années. La Ville de Lyon a concentré plus de la moitié de cette croissance. Cette dynamique s'explique par plusieurs

facteurs conjoints : l'attractivité de territoires centraux, excellentement bien desservis par les transports collectifs, les profils plus tertiaires de ces territoires et l'offre immobilière nouvelle qui s'y est développée ces dernières années.

Le Nord et le Sud de la Métropole, plus en retrait

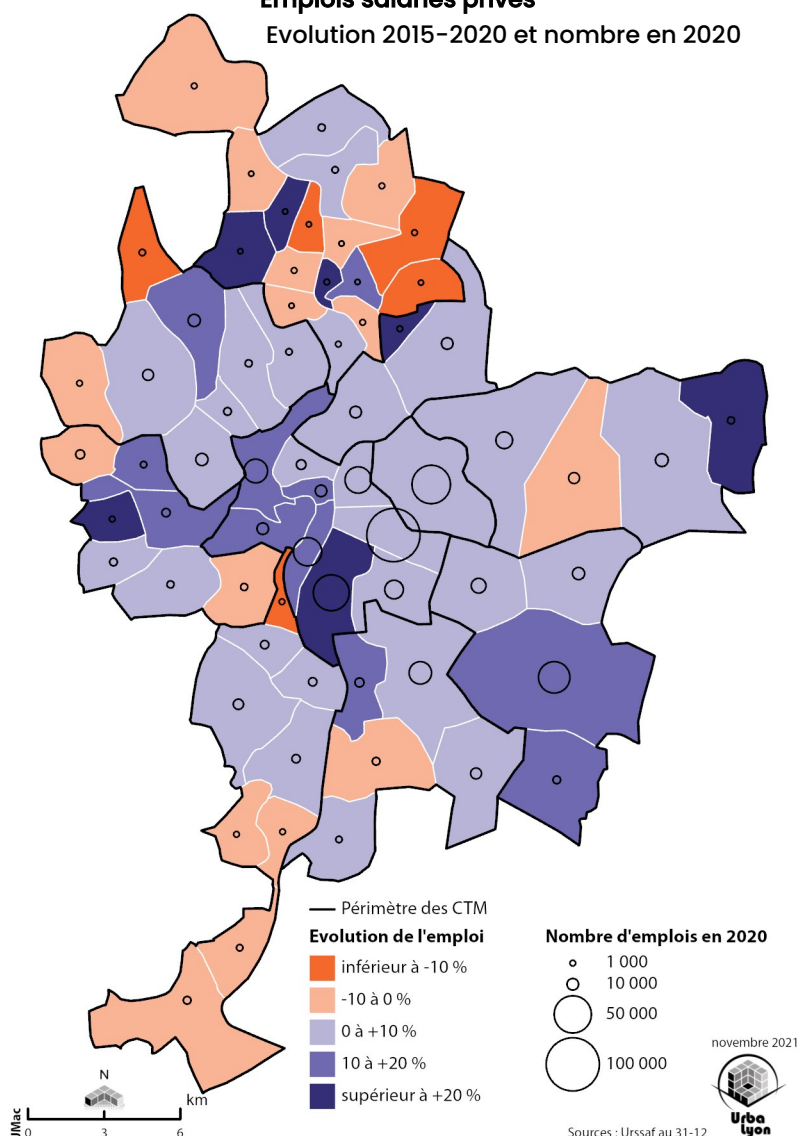
Malgré une période 2015-2020 plus favorable que la précédente, les communes du nord et du sud de la métropole, aux profils, soit plus résidentiels, soit plus industriels, ont connu une dynamique moindre.

Le territoire des Portes du sud a, en revanche, retrouvé un dynamisme de l'emploi sur cette dernière période. Le développement des services et du commerce et le renouveau industriel entamé avec le projet Lyon Vallée de la chimie et qui se poursuit aujourd'hui avec Usin Lyon Parilly contribuent à la transformation de ce territoire et à son changement d'image.

L'impact mesuré de la crise

Grâce aux mesures de soutien mises en place, la crise de 2020 n'a impacté que modérément les communes de la Métropole. Les activités d'hébergement-restauration, culturelles et récréatives, fortement concentrées dans le centre, ont été les plus touchées. Lyon (-4 500 emplois) et Villeurbanne (-1 100) ont enregistré les plus fortes baisses d'emplois de la métropole.

Emplois salariés privés
Evolution 2015-2020 et nombre en 2020



	Effectif 2020	Evolution en 5 ans
Lônes et coteaux du Rhône	29 656	+1%
Lyon	265 544	+11%
Ouest Nord	39 295	+7%
Plateau Nord	19 778	+4%
Porte des Alpes	69 712	+10%
Portes du Sud	47 562	+8%
Rhône Amont	41 912	+6%
Val de Saône	11 524	+2%
Val d'Yzeron	22 084	+7%
Villeurbanne	51 849	+9%
Métropole de Lyon	598 916	+9%

Une demande d'emploi révélatrice d'inégalités socio-spatiales

129 300
demandeurs
d'emploi de
catégories ABC
60 %
catégorie A

Définitions

Catégories des demandeurs d'emploi (DE) :

A : DE sans emploi

B : DE ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78h ou moins au cours du mois)

C : DE ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78h au cours du mois)

Des évolutions contrastées à l'échelle nationale et métropolitaine

Fin juin 2021, la métropole de Lyon compte 129 300 demandeurs d'emploi de catégories ABC. Parmi ceux-ci 60 % n'ont exercé aucune activité au cours du mois précédent (catégorie A).

En cinq ans, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC a augmenté de 9 %. C'est plus que dans les principales métropoles de province ou en France. La hausse est tirée vers le haut par l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C comme dans les autres métropoles.

Toulouse, qui avait connu une évolution plus favorable que les autres métropoles en début de période a été la plus touchée par la crise liée au Covid en 2020. La métropole de Lyon qui enregistre une hausse de 6 % entre juin 2019 et juin 2020 ne parvient pas encore à retrouver son niveau d'avant crise malgré le recul amorcé sur le 1^{er} semestre 2021.

Au sein de la métropole de Lyon, les évolutions sont également contrastées. Val d'Yzeron, Ouest nord, les Portes du Sud et Villeurbanne sont les CTM où le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC a le plus augmenté en cinq ans : entre +12 % et +13 %.

Des disparités au sein de la métropole

La métropole de Lyon affiche un taux de demandeurs d'emploi de 12 %. Ce taux varie de manière significative entre les bassins de vie et les communes. Les CTM où ce taux est le plus bas sont le Val de Saône (7 %), Ouest nord et le Val d'Yzeron (8 %).

Ce taux atteint 18 % pour les Portes du Sud avec des valeurs de 19 % pour Saint-Fons et 21 % pour Vénissieux. Le taux est de 15 % pour Rhône Amont avec 21 % à Vaulx-en-Velin. Givors fait également partie des communes de la métropole où le taux est le plus élevé (19 %).

37 % des chômeurs ont un niveau inférieur à la Terminale

Un peu plus d'un tiers des demandeurs d'emploi (ABC) de la métropole (40% des catégories A) a un niveau inférieur à celui de Terminale. Cette part dépasse les 50 % dans la CTM les Portes du Sud et dans plusieurs communes de la métropole : Vénissieux, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Grigny, Saint-Fons et Givors.

Leur nombre est en baisse de 8 % depuis juin 2016 dans la métropole.

Six demandeurs d'emploi sur dix sont des employés

Les employés qualifiés représentent 40 % des demandeurs d'emploi (ABC) de la métropole, les non qualifiés 21 %. Les employés sont donc largement surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi ; en effet, parmi l'ensemble de la population active du territoire ils sont 26 %.

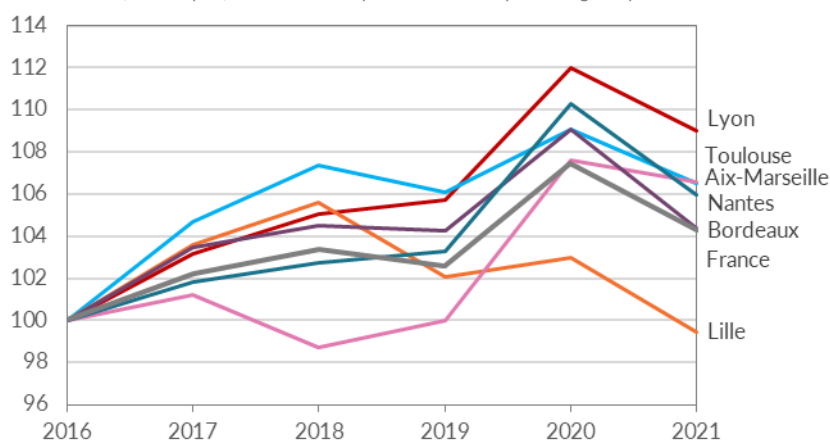
Un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis plus d'un an

49% des demandeurs de catégorie ABC sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (dont 27% depuis plus de deux ans). Parmi les CTM, cette part varie entre 47 % (Ouest nord et Porte des Alpes) et 50 % (Lônes et coteaux du Rhône, Val d'Yzeron et Portes du Sud).

Leur nombre a fortement augmenté en cinq ans : +26 %.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC entre juin 2016 et juin 2021

Source : STMT, Pôle emploi, données brutes - périmètres : métropoles désignées par leur ville-centre



Définitions

Taux de demandeurs d'emploi :

il est calculé en rapportant le nombre de DE de cat. A à la population active de 15 à 64 ans. Il faut l'interpréter avec prudence car il s'appuie sur deux sources différentes. Il donne un ordre de grandeur permettant de comparer les territoires entre eux.

Taux d'activité :

rapport entre le nombre d'actifs appelé également population active (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Un taux d'activité féminin plus faible

Dans la métropole, 49 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC sont des femmes. Elles ne sont pas surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi car leur poids est le même au sein de l'ensemble de la population active. En revanche, la part des femmes en activité (taux d'activité) est bien inférieure à celle des hommes : parmi l'ensemble de la population en âge de travailler, elles sont 70 % à faire partie de la population active contre 77 % des hommes.

Les femmes sont surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi dans le Val d'Yzeron et à Ouest nord (54 %).

Le nombre de femmes demandeuses d'emploi a augmenté de 12 % en cinq ans.

Un demandeur d'emploi sur dix a moins de 25 ans

Les moins de 25 ans représentent 11 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC et 12 % de la population active. Ils sont plus nombreux dans les Conférences Porte des Alpes, les Portes du Sud et Rhône Amont (13 %). Ils sont 7 % de plus qu'il y a cinq ans.

Près d'un quart des chômeurs sont des seniors

23 % des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans. Ils représentent 24 % de la population active. Les CTM qui comptent le plus de seniors parmi les demandeurs d'emploi sont Ouest Nord (30%) et le Val de Saône (29 %).

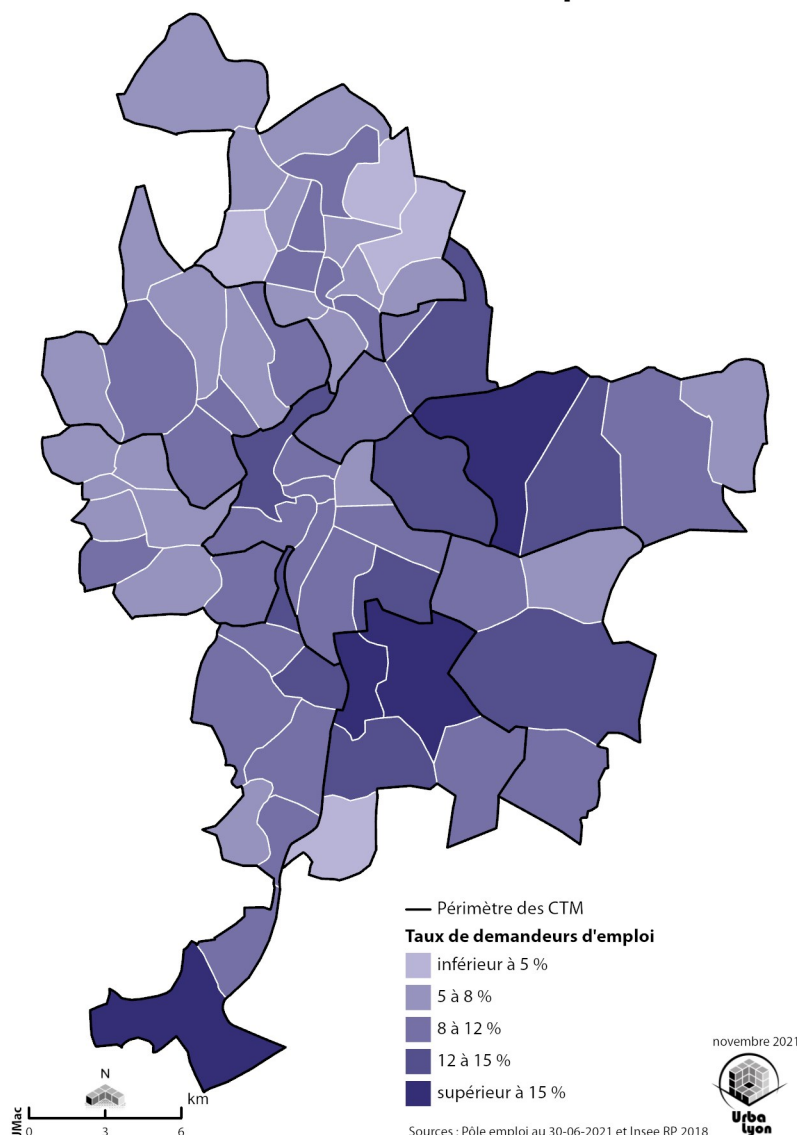
Leur nombre est en forte progression : +26 % en cinq ans dans la métropole.

Des difficultés de recrutement accrues

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont retrouvé leur niveau d'avant crise et 70 % d'entre elles correspondent à des emplois durables (contrats de plus de 6 mois). Les tensions de recrutement parfois anciennes dans certains métiers ont été exacerbées. Des milliers d'emploi restent actuellement à pourvoir dans de nombreux secteurs comme ceux de l'hôtellerie-café-restaurants, du BTP, de l'industrie, de la santé et du grand âge, des transports et de la logistique, du commerce.

La reprise rapide de l'activité économique se traduit par une accentuation des difficultés de recrutement depuis le début de l'année, qui touche l'ensemble des secteurs. Selon un panel interrogé par la CCI de région début octobre, 53 % des entreprises se disent fortement touchées par les difficultés de recrutement, auxquelles s'ajoutent parfois des problèmes de disponibilité des salariés et de gestion du personnel, avec une montée de l'absentéisme, des enjeux de fidélisation et des retours en entreprise parfois difficiles après les longues périodes de télétravail.

Taux de demandeurs d'emploi



	Taux de demandeurs d'emploi (A)	Evolution en 5 ans (ABC)
Lônes et coteaux du Rhône	12%	+8%
Lyon	11%	+9%
Ouest Nord	8%	+13%
Plateau Nord	11%	+7%
Porte des Alpes	12%	+6%
Portes du Sud	18%	+12%
Rhône Amont	15%	+6%
Val de Saône	7%	+7%
Val d'Yzeron	8%	+13%
Villeurbanne	14%	+12%
Métropole de Lyon	12%	+9%

Une précarité accentuée par le chômage de longue durée

1 870 €
niveau de vie médian mensuel en 2018

16 %
de la population en dessous du seuil de pauvreté en 2018

3,9
correspond à l'écart de niveaux de vie entre les plus aisés et les plus modestes

Définitions

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner (après prélèvement des impôts et versement des prestations sociales). Il comprend le revenu déclaré, les prestations sociales reçues et la prime pour l'emploi. Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs.

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le niveau de vie médian correspond à la valeur en dessous de laquelle se situe la moitié des ménages fiscaux d'un territoire.

Des niveaux de vie inégaux, plus bas dans les territoires accueillant les quartiers de la politique de la Ville

Le niveau de vie médian est de 1 870 €/mois dans la métropole en 2018. Les inégalités y sont marquées. Le niveau de vie médian des habitants des Portes du sud est le plus faible et se situe 400 euros en dessous de celui des habitants de la métropole. L'indice d'inégalité (écart entre les plus riches et les plus pauvres) s'établit à 3,9 dans la métropole et atteint jusqu'à 4,7 dans Ouest Nord.

Portes du Sud, Rhône Amont et Plateau Nord accueillent une grande partie des habitants en situation de précarité voire de pauvreté de la métropole. Ces populations sont concentrées dans les quartiers de la politique de la ville les plus peuplés situés dans ces territoires. On y observe des taux de pauvreté supérieurs à 21 % et les parts de population couverte par le RSA parmi les plus élevées de la métropole (jusqu'à 12 %).

Les seniors et les personnes avec un faible niveau de formation davantage exposés au chômage de longue durée

En juin 2021, un demandeur d'emploi de cat. A, B, C sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an et plus. Parmi eux, plus d'un tiers est inscrit depuis trois ans ou plus. Ces parts

n'ont cessé de croître ces dernières années malgré une dynamique de créations d'emplois forte.

Il est avéré que les demandeurs durablement éloignés du marché de l'emploi appartiennent plus souvent aux profils suivants (combinés ou non) :

- seniors de 50 ans et plus,
- travailleurs handicapés,
- habitants des quartiers de la Politique de la Ville,
- hommes,
- personnes avec un faible niveau de formation.

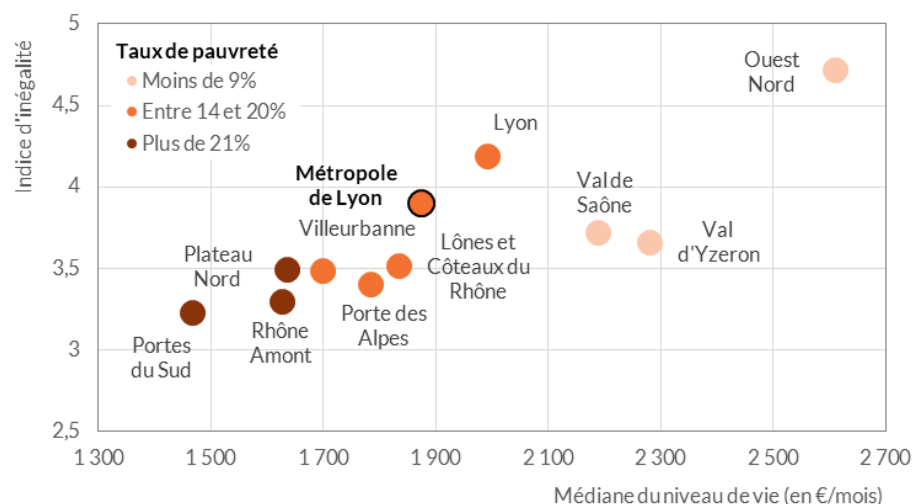
Une baisse du nombre d'allocataires du RSA en 2021 après le bond de 2020

La situation économique dynamique sur la période précédant la crise sanitaire avait permis une stabilisation du nombre d'allocataires du RSA sur la période 2015-2019 autour de 40 000. La crise sanitaire de 2020 a eu pour conséquence de faire bondir les effectifs. Sur l'année, on observe une hausse de 13 %. Les trois premiers trimestres de 2021 montre des diminutions encourageantes (42 000 allocataires en septembre) sans toutefois que le niveau de 2019 soit retrouvé.

42 % des ménages allocataires sont des familles avec enfants et parmi elles trois sur quatre sont monoparentales.

Niveau de vie médian, taux de pauvreté et indice d'inégalité dans les territoires de la Métropole en 2018

Source : Insee-Filosofi 2018



Définitions

Indice d'inégalité ou rapport interdéciles :

Il permet de mesurer les inégalités de niveaux de vie en faisant le rapport entre le niveau de vie des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres.

Taux de pauvreté :

proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian français. En 2018, ce seuil s'établit à 1 063 euros pour une personne seule.

Part de la population couverte par le RSA :

Elle est calculée en rapportant la population couverte par le RSA (référénts, conjoints, ayants droits) et la population au sens du RP et exprimée en %.

42 000

allocataires du RSA
fin septembre 2021

7%

de la population
couverte par le RSA

56%

d'allocataires de-
puis plus de 3 ans

42%

De familles avec
enfants

	Part population couverte RSA fin 2020	Foyers allocataires RSA	Evolution en 5 ans
Lônes et coteaux du Rhône	6%	3 175	+8%
Lyon	5%	15 816	+6%
Ouest Nord	3%	832	+37%
Plateau Nord	6%	2 256	+9%
Porte des Alpes	6%	3 240	+10%
Portes du Sud	12%	5 548	+10%
Rhône Amont	9%	4 719	+15%
Val de Saône	3%	798	+23%
Val d'Yzeron	3%	1 200	+27%
Villeurbanne	9%	6 617	+10%
Métropole de Lyon	7%	44 201	+10%

Des jeunes touchés par la précarité

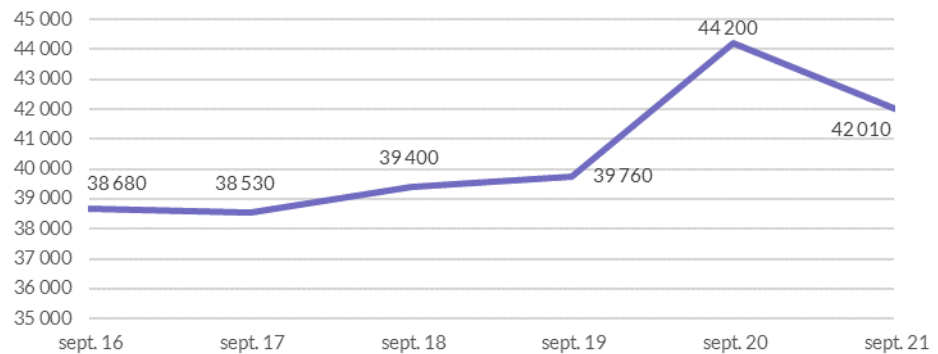
En 2018, 26 110 jeunes de 18 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires. Cela représente 15 % de cette classe d'âge. Parmi ces jeunes inactifs ou chômeurs, un quart n'a aucun diplôme.

Par ailleurs, 22,5 % des jeunes de moins de 30 ans se situent sous le seuil de pauvreté contre 16 % de l'ensemble des ménages.

Parmi les allocataires de la CAF, 79 330 ont entre 18 et 24 ans (données au 31-12-2019). La grande majorité d'entre eux (8 sur 10) perçoivent une aide au logement. Si l'on exclut les étudiants (qui peuvent ne déclarer aucun revenu sans être en situation de précarité), 44 % des jeunes bénéficiaires sont des allocataires à bas revenu (moins de 1 019 € par mois pour une personne seule en 2019).

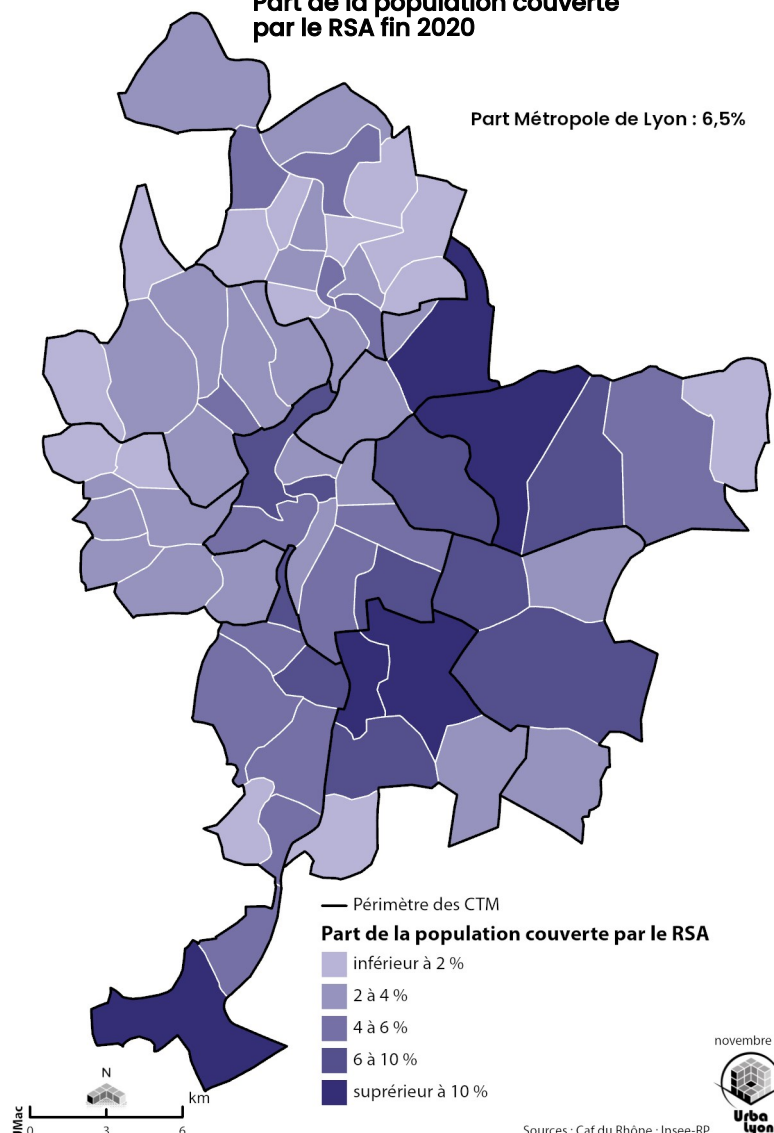
Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA depuis 2016

Source : Métropole de Lyon - données semi définitives mensuelle via Elisa



Part de la population couverte par le RSA fin 2020

Part Métropole de Lyon : 6,5%



Sources : Caf du Rhône ; Insee-RP



Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Caroline Testut Simeu** - c.testut@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme